

**L'INACCESSIBLE ARRIMAGE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DES PAYS EN DEVELOPPEMENT AU TRAIN NUMERIQUE : CAS DU
CAMEROUN**

Jean-Charles SIDA
Université Paris XII, France

jeancharlessida@yahoo.fr

Résumé

L'accélération historique des derniers siècles semble correspondre à une vision des activités qui tend vers le même but : l'amélioration du bien-être matériel assis sur deux piliers que sont la production et la consommation.

Mots-clés : Histoire, piliers, production, consommation

Abstract

The historical acceleration of recent centuries seems to correspond to a vision of activities that tends towards the same goal: the improvement of material well-being based on two pillars of production and consumption

Key words : History, pillars, production, consumption

Classification JEL B 15

« **Pensons global, agissons local** », René Dubos¹ est le premier à utiliser cette expression en 1972, mais ce slogan ne peut avoir de pertinence que si on adhère à l'idée que le sort des sociétés est imbriqué et passe par un « *ordre* » commun des actions et activités tendant vers un but prédéfini qui, *a priori*, se confondrait à la question de progrès. La chose est d'autant plus évidente que l'accélération historique des derniers siècles semble correspondre à une agrégation de visions et d'activités qui tendent vers le même but : l'amélioration du bien-être matériel assis sur les deux piliers que sont la production et la consommation.

L'industrialisation, le développement, l'innovation, les échanges sont en effet les principaux vecteurs d'un modèle économique productiviste qui a fait ses preuves au cours du temps,

¹ Dès les années 50, René Dubos s'orienta vers l'écologie de la planète. S'il s'inquiétait de désastres prévisibles, il gardait toujours par volonté son optimisme en se fiant aux capacités d'adaptation de l'homme et aux puissances de récupération de la nature. Il posait souvent le problème d'une urbanisation harmonieuse tournée vers l'épanouissement de l'homme en relation avec la nature, sur cette planète Terre qu'il aimait tant et n'a cessé d'étudier. En 1972, lors du premier sommet sur l'environnement, il utilisera la formule « Penser global, agir local », qui sera repris mondialement.

renforçant ses positions en agrégeant une par une les nations admiratives des capacités, de l'autonomie et de la puissance de leurs voisines¹. Depuis la chute du mur de Berlin, les anciennes économies socialistes, qui ont expérimenté finalement sur un temps court au 20^{ème} siècle un autre système, se sont ravisées et ont choisi le sentier tracé par les premiers pays industrialisés. L'adhésion du géant chinois participe de la course au productivisme dans un contexte de mutation du couple énergie/technologie décrit par Rifkin².

Malgré les attermoissements conjecturels des institutions internationales à l'image de l'OMC, il n'existe quasiment plus de territoire macro(national) formellement exclu du sentier de référence³. Le concept de mondialisation/globalisation s'est imposé à chacun et à tous. Dès lors, chaque territoire national se doit, pour optimiser sa participation et donc améliorer ses performances dans le cadre de ce « *concert à la croissance économique* », de fluidifier en son sein l'ensemble des réseaux qui assurent un meilleur positionnement à ce dernier dans la course à la « **richesse des nations** » selon le titre de l'ouvrage célèbre de Adam Smith.

Contrairement au modèle économique qui précédait l'ère industrielle et qui s'appuyait sur une violence permanente du fait de la croyance à une économie stationnaire à l'intérieur des territoires, nos contemporains ont opté pour une approche plus suggestive, où la liberté, notamment celle d'entreprendre se construit sur un socle d'adhésions et de projections vers un idéal cumulatif et donc éminemment en croissance ; *l'économie à somme positive*.

Le souci qui en ressort est celui de la transformation, de la mutation. En effet, la notion de révolution porte en elle *-historiquement parlant-* une connotation de rupture, de violence, de brutalité. Or, le passage d'un couple énergie/technologie à un autre semble s'inscrire sur un temps plus long que nous ne l'envisageons actuellement. Certes, le productivisme donne l'illusion d'une accélération des performances dans tous les domaines, mais en réalité, les mutations se font à un rythme beaucoup plus lent, pas très éloigné des cycles naturels.

Les transformations des sociétés sont certes réelles mais, si les outils et la technologie changent ou évoluent à un rythme qui semble s'accélérer depuis les 1^{ères} Révolutions industrielles, le but poursuivi reste le même et surtout, les personnes et les institutions tributaires de ces évolutions ne changent pas elles-mêmes ou si peu.

Notons également qu'un regard rétrospectif sur les institutions, au moins en ce qui concerne l'Europe, montre des cycles remarquables. L'antiquité connaît des institutions de gouvernance disséminées sur les territoires, puis un regroupement de ces institutions dans la construction des premiers empires. A partir de l'ère chrétienne, les empires entrent en déclin et on retrouve des institutions éclatées et minimalistes sur de nombreux territoires pendant un peu plus d'un millénaire. Dès le début de la Révolution industrielle, on assiste à une nouvelle concentration des institutions qui consolidaient leurs fondations, mais nous soupçonnons, depuis la fin du

¹ Il suffit pour cela de voir l'admiration que de nombreux économistes vouent à Adam Smith, fondateur de l'école classique.

² Jeremy Rifkin : La nouvelle société du coût marginal zéro, L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme. Ed. Les liens qui libèrent ; 2014

³ Le sentier de référence est celui du libéralisme qui domine sans partage l'écosystème mondial depuis le début des années 1980.

20^{ème} siècle, un frémissement profond sur une remise en cause de la dimension et de l'autorité des institutions de régulation des sociétés.

Ce qui apparaît curieux, c'est que cette remise en cause va de pair avec le phénomène de mondialisation/globalisation qui est par essence centrifuge. La contestation de cette centralité s'est cristallisée dans les années 70, montrant l'inadéquation des institutions aux changements des capacités et des capabilités des acteurs qui bénéficiaient des mutations techniques et technologiques des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, leur accordant une conscience de plus en plus marquée de leur propre existence. Une des réponses fournies à cette évolution est l'introduction d'une dose supérieure de subsidiarité (formelle) dans la gestion des communs. Le problème c'est que la subsidiarité suppose plus d'autonomie, plus de responsabilité. Cette responsabilité assoit ou consolide les institutions nouvelles qui sont mises en place pour faire tampon avec le global.

Dans un mouvement de fond de ce début de millénaire, la responsabilité a légitimé ou relégitimé le local et le territoire, là où la vitesse des outils, l'accélération des mobilités et des technologies avaient centralisé la prise de décision sur les communs. Notons surtout l'irruption de nouveaux acteurs dans le schéma de gouvernance politique et économique des territoires ; **les entreprises**, qui deviennent autant, voire plus que les administrations publiques, les moyens premiers d'une élite gouvernante.

Depuis la fin des trente glorieuse, la science économique tergiverse et balbutie face à une demande de certitudes des pouvoirs publics et du grand public. Instinctivement, les « *conseillers des princes* »¹, comme aimait à les appeler Jacques Austruy, ont eux aussi assisté à l'éclatement de leur discipline en multiples spécialités désormais incapables d'appréhender de manière globale les interactions entre les acteurs de la société et d'explicitier leurs attentes, leurs buts. Il apparaît donc opportun de revenir à l'économie-politique dans le sens noble du concept avec comme ambition de trouver des explications à ce qui nous relie, à ce qui nous est commun et qui donne un sens à notre mouvement.

En effet, le terme gouvernance actuellement usité, adopté par les penseurs savants de notre ère serait une importation de l'anglais. Il s'agit en réalité de la manière de gouverner ou de l'exercice du pouvoir, du mode de management dans un cadre organisationnel donné.

Une analyse de Pitseys² se propose de décrire « les raisons pour lesquelles la gouvernance apparaît comme une idée nécessaire aux insuffisances de la théorie moderne de L'Etat », puis il définira la gouvernance comme une technique de gestion sociale visant à produire des « règles collectives à partir de l'orientation des conduites des acteurs. »

Pour Pitseys, la gouvernance fut d'abord utilisée en France entre le XIII^{ème} et le XIV^{ème} siècles et indiquait l'ensemble des techniques permettant de disposer et d'entretenir le bien public. Si le concept ne fait pas encore consensus en sciences sociales, il ressort néanmoins qu'elle marque un changement dans l'art de conduire les affaires publiques et la capacité des principaux acteurs à rechercher le consensus social le moins coûteux socialement et économiquement. L'adhésion,

¹ Jacques Austruy, « Le prince et le Patron » éd Cujas, 1972

² John Pitseys, « Le concept de gouvernance / Revue interdisciplinaire d'études juridiques ; 2010/2. Vol. 65. Page 207-228. Kesserwanarteau.voog.com ; La gouvernance désigne le processus et les institutions par lesquelles les décisions sont prises et l'autorité exercée au sein de l'organisation.

dans la sphère occidentale et libérale, apparaît en effet garantir pour les affaires publiques et privées une certaine stabilité qui enferme la négociation dans un mode apaisé. Dès lors, la projection des acteurs peut se faire elle aussi de manière apaisée puisque le conflit potentiel est réinternalisé par les protagonistes sous l'égide de l'institution judiciaire.

Dans ce court papier, nous partons d'un constat des forces en présence pour les espaces les moins nantis du globe.... L'illusion est en réalité une des choses les mieux partagées par ceux qui rêvent de rejoindre le train de la mondialisation, mais ceux qui ont réussi à s'en dépêtrer l'ont fait, comme le souligne justement Claude Albagli¹, parce qu'ils n'ont pas respecté la méthodologie orthodoxe à l'exemple de la Corée du Sud et de la Chine.

En effet, si le mouvement inclusif démarré lors de la 1^{ère} Révolution Industrielle est toujours en cours, il s'inscrit surtout dans une structure de transmission (en terme politique) qui tend à conserver les équilibres anciens où les premiers sur la piste de danse souhaiteraient à tout prix conserver leurs privilèges. Malgré l'adhésion de la plupart des acteurs aux promesses par ailleurs effectives de la Révolution Industrielle à une **économie à somme positive**, les hommes et les institutions qu'ils contrôlent adoptent des postures qui sont en contradiction avec les mouvements industrialisant. Il s'agit en réalité de la problématique de la répartition des fruits de la croissance, mais aussi de la participation harmonieuse à l'orchestre productif qui ne peut se concevoir sans régulateur ou chef d'orchestre.

Ce que nous cherchons à mettre en exergue sur les quelques lignes qui suivent, c'est le caractère inéluctable d'une démocratisation de la connaissance, de la science, de la technologie et de tous les outils qui vont avec. Dans un monde et une optique où la croissance nous entraîne à débusquer toutes les ressources, tous les espaces, tous les acteurs, pour conserver une trajectoire haussière, ce sont les comportements archaïques des hommes et des institutions qui maintiennent en otage des pans entiers de territoires en dehors du mouvement de fond du progrès (si on le définit comme l'amélioration du bien-être individuel et collectif).

Nous illustrerons notre propos en mettant en lumière les écueils rencontrés par les territoires périphériques pour participer au concert productif et consumériste mondial. La question en filigrane est de savoir pourquoi dans le territoire des pays en développement, il serait nécessaire, urgent ou indiqué de promouvoir un écosystème favorable au numérique.

I. Spécificités des territoires en développement dans une logique numérique « mondialiste »

Ce début de millénaire nous apparaît bien chaotique² quel que soit l'angle par lequel on l'aborde. Les soubresauts liés à l'inquiétude des hommes et des femmes contemporains sont transversaux au regard de tous les actes, de toutes les actions et de la pensée philosophique. Nous n'avons pas encore franchi ou du moins basculé dans une violence généralisée et tout azimut, mais comme le note les médecins, nous avons des symptômes apparents d'une « maladie » sociale que nous nous refusons de diagnostiquer. En effet, après les deux premières guerres mondiales du 20^{ème} siècle, les guerres « semi-mondiales » d'Irak et du Koweït, les

¹ Claude Albagli « Notes de conférence »

² Claude Albagli (sous la direction de) « La transition chaotique » ; éd. LGDJ 1994

épisodes qui dépassent le cadre régional comme les Balkans, l'Afghanistan, la Lybie, et les « escarmouches » sud-américaines, nous avons dans le monde entier des foyers de tension de plus en plus nombreux et fréquents dans les pays, des soulèvements orchestrés ou non des populations contre leurs dirigeants, des affrontements de moins en moins larvés entre les nécessiteux de tous bords et les nantis. Ce phénomène, qui n'est pas nouveau en Europe, prend une dimension inquiétante qui semble remettre en cause les équilibres nécessaires au bon fonctionnement de la société. Bref, les territoires sont en constante ébullition et des millions d'individus n'hésitent plus à braver les dangers les plus absurdes pour voir si l'herbe est plus verte plus loin¹.

En réalité, nous sommes devant le problème crucial de la répartition des fruits de la croissance, tant à l'intérieur des limites territoriales d'un pays, qu'entre les continents. Mais avant le 21^{ème} siècle, la promesse d'une unification réelle des richesses de l'économie à somme positive s'articulait sur un discours Rostowien², relayé par des communicateurs qui avaient érigé l'aide publique internationale en instrument de dépendance et de spoliation éhontée.

Cette situation a perduré et se prolonge encore de nos jours dans le principe d'exclusivité via les brevets, les licences et les monopoles temporaires accordés aux primo-inventeurs et innovateurs dans les domaines techniques, scientifiques et organisationnels.

Sans vouloir choquer l'observateur moyen, il est quand même surprenant de constater *a priori* que les fameuses grappes d'innovations schumpétériennes n'aient fonctionné réellement qu'entre la fin du 18^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle dans des territoires sélectionnés et pour des populations sélectionnées. Pendant toute cette période, la connaissance était la chose la moins bien partagée sur terre contrairement à l'époque où l'empire chinois avait divulgué ses découvertes et inventions³ à l'Occident.

Le phénomène est patent et visiblement grossier quand on observe les tergiversations actuelles de l'OMS et des firmes pharmaceutiques sur la conception et la divulgation des « découvertes » et non des inventions face aux dangers planétaires des pandémies de plus en plus nombreuses qui menacent une grande partie de l'humanité. Pourtant, il apparaît clairement que, pour conserver un sentier de croissance raisonnable, écologique et durable, les technologies apparues depuis deux à trois siècles offrent des perspectives globales moins chaotiques et plus bénéfiques pour tous. Le vrai souci est que ces nouvelles technologies rebattent les cartes et remettent en cause un système de *domination/oppression* qui n'a pas ou n'a plus de sens si on veut éviter une implosion de l'écosystème mondial. Ce que nous allons essayer de mettre en évidence dans cette première partie, en revenant sur la pseudo-réalité de la participation des territoires périphériques à l'économie mondiale, puis en mettant en lumière le caractère réorganisateur du couple *technologie/énergie* dans un écosystème mondial moins déséquilibré.

¹ Voir à ce propos l'hécatombe des migrants pour la traversée de la méditerranée et les colonnes de Sud-américains qui cherchent à entrer aux Etats-Unis depuis des décennies.

² W. W. Rostow « les étapes de la croissance économique, éd. Points, 1970

³ Les Chinois sont en effet les inventeurs de la boussole et de la poudre à canon qui permettront aux Européens de conquérir la plus grande partie des territoires du 17^{ème} au 19^{ème} siècle.

1.1 Le positionnement traditionnel de l'Afrique dans l'économie mondiale

Une rapide revue de la littérature sur la place, voire le rôle du continent africain dans la mondialisation est édifiant sur l'image que l'Afrique renvoie au reste du monde. Mes lacunes linguistiques en mandarin, anglais, espagnol, russe, italien, arabe, suédois et autres véhicules de la connaissance ne me permettent pas d'approfondir plus ces recherches. En ce qui concerne la littérature en langue française, on observe avec effroi que le sujet n'est que très rarement abordé par les chercheurs. Quelques références scolaires en *histoire/géographie* et en sciences politiques inondent la *toile*, mais très peu d'économistes, en dehors de Sylvie Brunel¹ qui s'est fait le chantre de la vision optimiste du continent ces trois dernières décennies, sont disponibles. On peut donc sur la base d'une vingtaine de pages sur google, distinguer trois catégories d'écrits sur la place et le rôle de l'Afrique dans la mondialisation.

Nous avons en premier lieu les pessimistes. Ils sont les plus nombreux et les plus anciens depuis *René Dumont* dans les années 60 et qui, s'appuyant sur des statistiques abondamment documentées par les grandes institutions des Nations-Unies, tirent chaque jour la sonnette d'alarme sur l'hécatombe du continent voué à imploser ou à disparaître. Les seuls remèdes proposés et administrés sont et ont été les Plans d'Ajustement Structurel, les dévaluations, les leviers de dettes, l'ouverture des frontières, la baisse des droits de douanes... bref, tout l'arsenal néolibéral dont aucune évaluation n'a jamais été conduite à la suite de ces expérimentations.

La 2nde catégorie est celle des optimistes. Le discours afro-optimiste qui vient contrecarrer l'image véhiculée par les médias, les politiques et les économistes occidentaux en vogue surtout dans les années 1990, est porté initialement par quelques intellectuels africains vexés d'apparaître systématiquement comme des « *losers* » dans n'importe quel cercle de pensée. Ils seront soutenus dans leur démarche par quelques initiatives des milieux financiers internationaux avides de rentabiliser sur le court terme quelques placements. Les afro-optimistes s'appuient essentiellement sur la méthode *Coué* et, si quelques dirigeants politiques adoptent leurs discours, ce volontarisme ne se traduit pas dans les faits par de plans d'Investissements des choix politiques économiquement pertinents et autocentrés. La promesse d'un continent en émergence via la mise en place du NEPAD² est une illustration de l'échec patent de ce soi-disant volontarisme qui attendait un financement exogène.

La troisième catégorie est celle des afro-réalistes portée depuis le début du millénaire par Sylvie Brunel, mais aussi par des anciens pessimistes qui veulent se donner bonne conscience en fustigeant l'excès d'optimisme de certains. Ce sont des thèses défendues par bon nombre d'africanistes « européens » comme Bernard Lugan, Baptiste Petitjean, dont le regard sur l'Afrique laisse percer une espèce de nostalgie postcoloniale inavouée, mais aussi de pseudo-

¹ Sylvie Brunel est une géographe, économiste et écrivaine française,

² Le NEPAD est la fusion du Partenariat du millénium pour le programme de redressement de l'Afrique et du Plan Omega. La fusion a été finalisée le 3 juillet 2001, donnant naissance à la Nouvelle initiative pour l'Afrique (NAI), qui a été approuvée par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation l'Union africaine le 11 juillet 2001. La finalisation du cadre stratégique de la NAI le 23 octobre 2001 a constitué l'acte de naissance du NEPAD, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

pragmatiques africains parmi lesquels de nombreux gouvernants et dirigeants d'institutions internationales et de grandes entreprises qui finissent par se faire à l'air du temps.

Un regard rétrospectif sur l'Afrique depuis le XV^{ème} siècle montre pourtant que la participation du continent à l'écosystème mondial est loin d'être négligeable. Tout le problème est celui de la perception que les différents acteurs peuvent en avoir et au premier rang desquels les Africains eux-mêmes. Faute de sources écrites fiables produites par ces derniers depuis 500 ans, les analystes se réfèrent sans émettre aucune critique à l'égard du matériel historique auxquels ils ont accès.

Dans une vision européocentriste et expansionniste, l'Afrique est présentée comme un espace à conquérir pour satisfaire aux besoins croissants d'une société européenne en pleine mutation. La logique capitaliste de l'époque d'Adam Smith basée sur la cupidité, l'appropriation privative, l'appât démesuré de gains, s'appuie sur une violence rapidement légitimée par l'Eglise et l'Etat pour satisfaire les **cours européennes** dans leur besoin de puissance et de domination.

Dans la mémoire collective, les européens ont distillé le concept de Commerce triangulaire faisant du continent des escales de troc, ce qui suppose l'existence d'échanges et de marchés avec des négociants de part et d'autre, où les Africains n'avaient rien d'autre à proposer en échange de babioles et de verreries que leurs « *congénères* ». Il ne saurait y avoir, dans leur esprit, un marché de dupe puisque la partie adverse acceptait sciemment les « **richesses** » matérielles européennes en contrepartie du « *capital humain libéré* ». Cette arnaque quasi intellectuelle a permis de passer en 5^{ème} ou 10^{ème} place la nature extrêmement violente des expéditions européennes sur le continent, à l'instar des massacres perpétrés à la même époque en Amérique du sud¹.

La faiblesse des institutions et le décalage technologique en termes d'armement ont donc précipité le continent dans une posture de pourvoyeur « d'outils humains » tout au long de cette sombre période historique. Dès lors que les forces vives les plus aptes à produire ont été exfiltrées des territoires, ce dernier s'est transformé en réserve de matières premières pour l'approvisionnement quasi gratuit des industries européennes puis mondiales. Vidée de ses potentiels *producteurs/décideurs*, l'Afrique s'est peu à peu transformée en territoire de réception des excédents de production agricoles, industriels, et de services de ceux qui connaissaient déjà l'opulence. D'abord pré carré des métropoles colonisatrices, le continent a été assigné à des spécialisations productives sans possibilité d'engranger de la valeur ajoutée, jusqu'à ces dernières décennies où la Chine prend le relai des occidentaux.

Dans les années 60, de nombreux pays en Asie du sud-est partageaient un éventail de statistiques aussi déplorables que leurs homologues africains. Un demi-siècle plus tard, nous vantons le mérite des économies asiatiques en faisant *fi* des leviers de développement dont ont bénéficié

¹ La conquête et la colonisation du Nouveau Monde vont entraîner une double catastrophe démographique mondiale : l'extermination à grande échelle des populations amérindiennes (quatre-vingt millions fin XVe siècle, cinq millions début XVIIIe) et la déportation de douze millions d'Africains vers l'Amérique.

un bon nombre de ces pays, à l'instar de la Corée du sud¹. Il ne faut cependant pas négliger l'élément « *prise de conscience* » des élites et dirigeants des pays asiatiques dans « *la marche en avant* » pour le développement de leurs pays. Comme le soulignait Jacques Austruy, « le développement des pays européens relève d'un alignement exceptionnel des planètes ».² En effet, dans la définition du développement qu'il partage avec François Perroux, il souligne que « le développement suppose la transformation des structures économiques, institutionnelles, mentales... » Au regard de ces différentes transformations, la réalité africaine reste en effet en-dessous des standards requis pour aborder une amorce de développement confortable. Au plan économique les statistiques globales sont franchement médiocres par rapport aux autres régions du monde :

- Investissements Directs Entrants,
- Production industrielle,
- Exportations faibles et sans valeur ajoutée,
- Importations trop importantes y compris pour les produits alimentaires,
- Épargne insuffisante,
- Budgets en déséquilibre entraînant une dette difficile à maîtriser,
- Dépenses publiques incompréhensibles par rapport aux problématiques locales ;
- Nombre ridiculement bas d'entreprises industrielles,
- Absence d'institutions de financement propres
- Nombre de places boursières...

Au plan institutionnel, on déplore une fragilité et une adhésion insuffisante des populations à leur institutions et à la gouvernance de ces dernières. Au-delà de conflits entre les pays³, on recense une multitude de rébellions, de sécessions, de conflits armés, de zones d'insécurité, d'affrontements ethniques qui ne favorisent pas le « vivre ensemble » ni un climat de sérénité pour la conduite des affaires⁴. Cette instabilité permanente, qui touche sans exceptions tous les recoins du continent, a certes des origines internes, mais ces dernières sont relayées, exacerbées, instrumentalisées et parfois fabriquées de toutes pièces par les puissances extérieures, sans oublier les multinationales qui profitent systématiquement de ce chaos pour extorquer, usurper les matières sans aucune contrepartie tangible, voire en créant artificiellement des dettes indues à ces pays à l'exemple du comportement du groupe pétrolier français Elf/Total au Congo Brazzaville dans les années 80-90⁵.

¹ La Corée du Sud est souvent citée en exemple de développement, mais un bon nombre d'observateurs et d'analystes feignent d'oublier l'implication des IDE américaines sur ce territoire depuis les années 60.

² Jacques Austruy « Le scandale du développement » éd. M. RIVIÈRE ET CIE NIORT, IMPR. SOULISSE ET CASSEGRAIN, 1965

³ Situation des conflits externes et internes en Afrique subsaharienne est malheureusement en hausse depuis 50 ans.

⁴ Il est intéressant de souligner que le développement de l'entrepreneuriat nécessite un minimum de tranquillité sociale et politique pour que ces entrepreneurs puissent se projeter et réaliser leurs affaires.

⁵ Depuis les années 60, la RDC fait l'objet d'une découpe en règle et d'une appropriation scandaleuse de son sous-sol par les plus grosses multinationales minières du monde, sans que personne ne s'en offusque ou presque dans les instances de gouvernance internationale

Au plan des mentalités, nous sommes dans une turbulence dont on a du mal à imaginer le bout du tunnel. Si l'Afrique peut aujourd'hui s'enorgueillir de disposer d'une population jeune¹ qui pourrait porter au moins par son niveau de consommation incompréhensible la croissance future, et donc une probable intégration au concert mondialiste, cette dernière est manifestement sous éduquée, peu ou mal formée pour les besoins de la production au 21^{ème} siècle. Les élites africaines sont, depuis les pseudos indépendances des années 60, composées de militaires, de politiciens professionnels qui fondent leur légitimité sur des clans, des ethnies, des régions, quelques ecclésiastiques et enseignants. Un regard rétrospectif de ces classes dirigeantes montre que leur ancrage territorial compte moins d'un demi-siècle. En effet, les dynasties que l'on peut dénoncer dans chaque pays n'avaient aucune existence en 1900. Cette élite est pour nous une construction récente engagée par le colonisateur et formée dans le sens de son asservissement à son profit. Toutes les voies dissonantes à ce schéma ont été éliminées violemment et systématiquement ces soixante dernières années².

Quel problème relève-t-on au niveau des mentalités ? Il s'agit en effet d'un choix d'allégeance. Quand en Afrique on intègre l'élite, la classe moyenne supérieure, on est face à un choix douloureux. *Dois-je consacrer mon énergie à la réussite individuelle avec l'espoir que se réalisera la fameuse théorie néolibérale du ruissellement au profit des miens quand je serai « en haut » ? Ou alors dois-je me consacrer à la mise en place des « communs » qui sont susceptibles d'améliorer le bien-être d'une grande partie de la population, même si directement je n'en profiterai pas moi-même ? Suis-je suffisamment altruiste ou dois-je me contenter de mon individualisme ?*

Tout espoir est cependant permis quant à la problématique du positionnement versus les mentalités. Il n'est pas écrit dans le marbre que l'Afrique ne connaîtrait pas ou jamais son « **siècle des lumières** » avec des élites et des dirigeants inspirés et prompts à promouvoir la grandeur du continent. Les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et la Chine ont tous eu au moins une génération de dirigeants qui se sont projetés et ont aiguillé leurs pays sur un sentier de prospérité en mobilisant les forces vives internes vers un même but, la grandeur de la nation. Fatalement, les pays africains finiront par avoir « **leurs visionnaires** » et dès lors, le positionnement traditionnel de « **réserve à ressources mondiales gratuites** » de l'Afrique évoluera vers des formes de partenariat plus équitables.

1.2 Le numérique : vecteur de perpétuation ou d'homogénéisation

Dans la mesure où traditionnellement, le continent africain a participé essentiellement comme fournisseur de main d'œuvre gratuite et fournisseur de matières premières gratuites au profit des autres acteurs de la mondialisation, qu'est-ce qui, dans le « numérique », changerait la donne ?

L'écosystème numérique se définirait comme l'ensemble des outils « web synchronisés » dont dispose une organisation. Il est conçu pour accompagner la démarche commerciale de

¹ La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont une population avec une part des moins de 25 ans de 50%.

² Au-delà du nombre impressionnant de coups d'état recensés sur le continent, on déplore la disparition violente de nombreux leaders à l'instar de Steve Biko, Nkuame Nkrumah, Um Nyobe, Thomas Sankara, Patrice Lumumba, etc..

l'entreprise, son but final étant de capter des publics (clients) et d'interagir avec eux pour détenir des résultats de communications¹. Un écosystème numérique est un écosystème où tout se dématérialise, complexe dynamique dont les éléments agissent en interaction en tant qu'unité fonctionnelle². Pour comprendre l'écosystème numérique, il faut s'appuyer sur l'écosystème digital. Ce dernier est un système sociotechnique distribué, adaptatif et ouvert, doté de propriétés d'auto-organisation d'évolutivité et durabilité inspirés des écosystèmes naturels³.

Nous supposerons à la lecture de ces deux définitions que la première est incluse dans la seconde qui semble couvrir un périmètre plus large. Cependant l'écosystème numérique nous pose problème. En effet, si son but ultime est de capter des publics clients et d'interagir avec eux pour obtenir des résultats de communication, cela tendrait à soutenir l'idée que cet écosystème est un outil, un moyen pour les entreprises non seulement de mieux connaître la clientèle potentielle, mais surtout de les amener plus facilement et optimalement à consommer leurs offres. Or, les structures de production africaines ne sont pas légion en 2020. Même si ces trente dernières années, sous le coup des Plans d'Ajustement Structurel (P.A.S.)⁴ du FMI et de la Banque Mondiale, les crises de 2008 et 2019 remettent en permanence en cause les maigres performances engagées par le continent pour sortir de sa situation de dépendance et de pauvreté, le nombre de postes ouverts dans les administrations s'est effondré et la jeunesse, par dépit, s'est tournée vers la création d'activités informelles ou formelles indépendantes, entraînant mécaniquement un début de changement de mentalité de la population. On ne compte malheureusement toujours pas un nombre conséquent d'entreprises industrielles de transformation sur le continent. Les rares entreprises publiques et mixtes (privés/publiques) qui ont survécu aux P.A.S. ne soutiennent pas la concurrence face aux succursales des FTN et des champions surfinancés des pays émergents, qui stratégiquement ont récupéré les marchés peu fermés des pays africains avant de s'attaquer aux marchés européens et américains.

Vu sous cet angle, l'écosystème numérique deviendrait le continuum affiné des grands médias, dont la pénétration en terre africaine a stagné avec le déficit des infrastructures nécessaires à leur diffusion. Il nous semble en effet que le déploiement des infrastructures du numérique et du digital est beaucoup moins coûteux, que la multiplication des stations de retransmission radio et audiovisuelles de l'époque, grâce aux avancées satellitaires.

Si le but de l'écosystème numérique est essentiellement d'optimiser le marketing, et qu'il consiste à aller débusquer le plus éloigné des consommateurs via son « smartphone » pour lui « *refourguer* » des gadgets fabriqués loin de son territoire, et qui le maintiennent dans un état de perpétuel consommateur, nous pouvons alors affirmer que cet écosystème numérique sert à

¹ Définition de l'écosystème numérique proposée par <http://residence-mixte.com/guide/concevoir/la-recommandation/ecosysteme-numerique/>

² <https://www.educavox.fr/dossiers/prospective/ecosysteme-numerique>

³ Définition écosystème digital proposée par Milad Doueïhi, cotitulaire de la chaire « L'humain au défi du numérique » du Collège des Bernardins... https://www.lemonde.fr/education/article/2016/10/04/le-numerique-un-ecosysteme-dont-il-faut-faire-l-apprentissage_5007987_1473685.html

⁴ Politique de réformes économiques mise en place par les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale) pour permettre aux pays pauvres de sortir de la crise économique engendrée par le fardeau de la dette, les deux premiers chocs pétroliers (1973 et 1979) et la baisse du prix des matières premières. Elle est matérialisée par des programmes d'aide assortis de conditionnalités : politique d'austérité, privatisation du secteur public, lutte contre la corruption et le clientélisme et surtout libéralisation de l'économie. <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/ajustementstructurel>

la perpétuation de la position actuelle dans le concert de la mondialisation. Notons aussi qu'un écosystème numérique suppose l'interaction avec le public, ce qui nécessite une appropriation de l'outil par ces derniers, mais nous reviendrons un peu plus tard sur cet aspect.

Par contre, quand on analyse la définition de l'écosystème digital, on a l'impression que ce dernier s'inscrit fondamentalement dans une autre logique. Il ressort que cet écosystème est sociotechnique distribué, adaptatif et ouvert... C'est tout le contraire des systèmes sociotechniques industriels qui sont sciemment confisqués par les firmes occidentales, non évolutifs et non adaptatifs, ce qui permet de gommer toute reproduction et toute concurrence. Il est en effet important de souligner les aberrations historiques liées aux transferts biaisés et incomplets de technologies, voire un refus de transferts de technologies et des techniques qui ont prévalu depuis les années 50 dans de nombreux domaines de l'économie (industrie nucléaire, hydro-électrique, pharmaceutique, mécanique, aéronautique...) et qui sont jalousement gardés pour les pays occidentaux et les firmes multinationales qui s'érigent en monopoles exclusifs excluant et éliminant dans l'œuf toute velléité d'affranchissement d'autres pays ou d'autres entreprises.

C'est avec l'arrivée du « **géant chinois** » sur le marché que cette logique de confiscation des savoirs « réputés communs » à l'humanité va connaître les fissures les plus importantes. Dans les années 70, les japonais avaient fait l'objet d'un dénigrement en ordre des pays occidentaux, accusés qu'ils étaient de commettre des espions pour récupérer sans vergogne le savoir-faire des entreprises occidentales¹. Manifestement, les philosophies japonaises et chinoises sont apparemment très proches. Dans la culture de ces pays, l'innovation n'a de sens que si elle est partagée. Un maître artisan ne peut que s'enorgueillir d'avoir une multitude d'apprentis. Chacun de ces apprentis a pour mission d'élever sa connaissance, ses compétences, son savoir-faire au niveau de celui de l'instructeur et ensuite, d'améliorer par un touche personnelle les acquis. La copie est donc dans cette partie du monde un acte encensé, recherché, partagé et non décrié comme en occident.

De ce point de vue, l'écosystème digital participerait à une dissémination des progrès réalisés une meilleure accessibilité du meilleur pour tous, ce que l'on traduit par une homogénéisation des us.

Mais au-delà de ces aspects, les écosystèmes digitaux ont des qualités intrinsèques qui accompagnent la démocratisation des savoirs et des technologies, donc une certaine autonomisation du système de production incompatible avec le carcan sclérosant que nous connaissons depuis la fin du XVIII^{ème} siècle. En effet, si le digital favorise l'auto-organisation et la durabilité cela veut dire qu'il participe activement au grand changement de paradigme développé par Jeremy Rifkin². Pour lui, internet, le digital, le numérique mettent en scène les « communaux collaboratifs » c'est-à-dire une autre façon d'organiser la vie économique qui devrait aboutir à une réduction des écarts de revenus entre les différents protagonistes des systèmes mais qui va créer les conditions d'une société écologiquement durable³.

¹ Notons également que les Chinois feront l'objet des mêmes accusations dans les années 2010 en France avec l'histoire des stagiaires

² Jeremy Rifkin « La nouvelle société du coût marginal zéro, L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme. Ed. Les liens qui libèrent ; 2014

³ Ibid

Tels auraient dû être les attendus de tous les systèmes techniques accélérant la croissance et faisant croître le PIB mondial. En principe, l'outil, la technologie, l'organisation ont été conçus pour améliorer la productivité, réduire la pénibilité et améliorer le bien-être des populations. En théorie, les découvertes, les inventions, les innovations devraient faire l'objet d'une appropriation progressive jusqu'à irradier à terme l'ensemble des territoires et de la population. C'est dans ce sens par exemple qu'on a institué des délais de 10, 20 ou 30 ans pour la vulgarisation automatique de ces inventions ou innovations.

Le problème qui s'est posé jusqu'ici à l'écosystème mondialisé reste celui du partage, celui de la redistribution des fruits de l'intelligence collective, car on a du mal à croire qu'une invention, une découverte, une innovation n'ait pas à un moment ou un autre profité des acquis communs qui précédaient son existence.

II. Les difficultés de l'arrimage des collectivités territoriales camerounaises au numérique

Nous avons évoqué dans la 1^{ère} partie de ce travail le concept de développement. Même si ce dernier ne se décrète pas, il dépend très largement d'une exigence « *volontariste* » des dirigeants politiques et économiques d'un pays, de leur capacité de projection sur l'avenir et donc de la mise en œuvre des politiques publiques et consensuelles qu'ils décident de mettre en place. Ce volontarisme a permis par exemple à la Corée de Sud de tirer son épingle du jeu. La décision de créer un géant de l'acier par les militaires coréens en contradiction avec les nombreux conseillers économiques américains et européens de l'époque est certainement à l'origine de la réussite internationale du pays depuis lors.

Nous ne pouvons pas ne pas également évoquer la stratégie volontariste chinoise depuis les années 90¹, même s'il faut reconnaître que ce « **pays continent** » a lui aussi bénéficié d'une période historique favorable (fin de la guerre froide) et d'autres atouts internes pour amorcer ses trente glorieuses à lui. Dans les deux cas, la population, les élites, les dirigeants et les institutions ont su s'adapter, modifier ou adapter leur philosophie, se contraindre à un effort massif et à des changements dont les résultats éclatants s'affichent en ce moment en termes de performances. Peut-on alors dire en vertu d'un optimisme ou de la méthode « Coué » pour les africains et le Cameroun que cela pourrait se reproduire même de manière nuancée sur le continent ?

II.1 Une réactivité institutionnelle défailante du fait d'une incompréhension des enjeux

Les dénonciateurs de la gouvernance politique et économique en Afrique sévissent particulièrement depuis la fin des années 70 à travers le continent. Cette mission était initialement tenue par les « *opposants politiques* » puis à la suite d'un certain nombre de revendications, par ailleurs légitimes, sur la non effectivité d'une indépendance réelle, le

¹ Arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping qui réformera l'économie chinoise en insérant l'économie de marché dans son fonctionnement. En 1992, il se place dans la dynamique de l'ouverture au capitalisme en lançant la doctrine de « l'économie socialiste de marché », contre l'opposition conservatrice au sein du Parti. Il installe à la présidence de la République Jiang Zemin et se retire progressivement des affaires politiques, avant de disparaître en 1997. https://www.herodote.net/Le_petit_timonier_-synthese-410.php

rapatriement assistants-techniques de développement, les échecs répétés des politiques de l'aide publique au développement, les organisations internationales, puis les diplomaties occidentales sont montées au créneau, regrettant apparemment de ne plus pouvoir intervenir directement dans la gestion de leurs anciens « **pré carrés** ». Les années 80 ont été vécues par les territoires africains comme une véritable remise en cause de leur souveraineté à tous les niveaux, puisque chaque geste, chaque partenariat chaque prêt accordé faisait l'objet d'une conditionnalité de gouvernance démocratique. Et pourtant...

Au moins en ce qui concerne l'Afrique francophone, les institutions, les lois, les méthodes de gouvernance, tout ou presque a été dupliqué et non transposé aux réalités locales. Les textes en vigueur dans l'espace francophone sont généralement des photocopies de ce qui a été produit en France. La décennie 80 a donc vu, après le sommet de la Baule¹, un réaménagement des Constitutions de la plupart des pays africains ainsi que l'introduction de la **décentralisation** pensée et mise en œuvre par Gaston Deferre². Même si la réalité de cette transition a mis et met encore du temps à être digérée par les administrations des pays francophones *arque boutés* sur une centralisation du pouvoir, héritage du Gaullisme. Formellement, au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Cameroun, la décentralisation a été retranscrite dans les textes. Ce qui pêche est la réalité et l'effectivité de sa mise en place.

En effet, si nous nous remémorons la définition usuelle d'une politique économique il apparaît qu'elle correspond à un ensemble d'actions mises en œuvre par les pouvoirs publics qui mobilisent différents instruments afin d'atteindre certains objectifs conjoncturels ou structurels. Ceci indique clairement que les autorités publiques pensent systématiquement leurs actions et définissent les instruments et les moyens sur des échéances claires pour atteindre leurs objectifs. On ne peut manifestement affirmer que ce ne soit pas le cas au Cameroun. Quel est en l'occurrence l'état des lieux ?

En ce qui concerne le Cameroun, c'est le 18 janvier 1996 que la loi sur la décentralisation est intégrée dans la constitution. Depuis lors, hormis la loi du 14 août 1992 qui précisait les conditions des élections communales, on ne compte pas moins de 14 textes de lois et décrets venant préciser ou réorienter les prérogatives des collectivités territoriales dans le pays.

Les communes camerounaises ont des compétences en matière économique, sociale et sanitaire mais aussi des compétences éducatives, sportives culturelles et sur les problématiques de la jeunesse. Quant aux régions elles se retrouvent avec les mêmes champs de compétences mais sur de objets différents. Le dernier décret concernant les collectivités territoriales a été promulgué le 3 novembre 2020. Et il porte sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil National de la décentralisation dont le rôle principal est de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la décentralisation dans les pays.

¹ Le 20 juin 1990, à La Baule, station balnéaire de la côte bretonne, le président François Mitterrand réunit les chefs d'État africains et les invite à développer la démocratie dans leur pays à l'image des Européens de l'Est qui viennent de s'affranchir de la tutelle communiste. Il subordonne l'aide française à l'introduction du multipartisme, déclarant à ses hôtes : « La France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté ». https://www.herodote.net/Le_petit_timonier_-synthese-410.php

² Gaston Deferre, ancien Maire de Marseille et Ministre de l'administration Territoriale au 1^{er} septennat de François Mitterrand.

On ne peut donc ignorer l'existence des collectivités territoriales, ni les efforts permanents fournis depuis un quart de siècle pour installer et faire fonctionner ces organes. Mais il est aussi évident que si, 24 ans après l'inscription de la loi sur la décentralisation dans la constitution, le pays en est encore à la mise en place d'un comité de suivi, cela veut simplement dire que la réalité du pouvoir et de l'action des collectivités territoriales au Cameroun n'est toujours pas effective. Il existe bien un ministre des collectivités territoriales. Mais c'est même peut-être là le problème principal. Dans l'exercice du pouvoir et de la gouvernance au Cameroun tout apparaît monolithique. Toute initiative concernant le domaine public doit soit venir de la Présidence de la République, soit être validée dans un circuit sclérosant qui aboutit invariablement à la Présidence de la République. Par peur d'apparaître comme pourfendeur du pouvoir, aucun élu n'oserait, ni ne se permettrait de déroger à toute règle descendante.

Alors même que les textes sont clairs, les dirigeants des collectivités territoriales n'osent jamais remettre en cause l'autorité déconcentrée des préfets et des sous-préfets. Ces derniers ont d'ailleurs un droit de regard sur les exécutifs des collectivités territoriales, certainement parce que l'on estime que ces dernières, au bout de 25 ans de décentralisation ne maîtrisent toujours pas les rouages de la comptabilité publique par exemple.

En réalité, les élus n'ont apparemment même pas conscience des pouvoirs dont ils disposent, ni d'ailleurs des responsabilités qui leur incombent¹.... Epaulés de plus par une administration locale sous-formée et très insuffisante, même la gestion du quotidien devient une épreuve. La mise en place de politiques correspondant à leurs champs de compétences reste, y compris par exemple pour des centres urbains de plus de 500 000 habitants, une hypothèse de travail. Cette absurdité est le résultat de la manière avec laquelle les élus arrivent à la direction des collectivités territoriales... Les institutions intermédiaires qui fournissent l'essentiel des candidats aux différentes élections sont en réalité phagocytées par les élites administratives. Il suffit souvent de se faire adouber par les instances supérieures au pouvoir pour occuper une place de dirigeant d'une collectivité territoriale. Si un programme de gouvernance de cette collectivité existe, il ne sera que la transcription plus ou moins fidèles des vœux du Président de la République. Les élus sont alors assimilés aux derniers représentants de l'administration centrale sur le terrain, d'où leur totale déférence à l'endroit des sous-préfets et des préfets.

Quand bien même un élu aurait des capacités insoupçonnées à produire un projet politique incluant des politiques économiques, sociales, culturelles et autres, la dépendance des budgets de sa collectivités à l'égard de l'administration centrale le ramènerait rapidement à la raison. On aurait alors pu imaginer une concordance de point de vue entre de nombreux élus (issus de parti du pouvoir) et la politique menée par le gouvernement pour des problématiques comme l'écosystème digital et numérique.... Mais l'existence de ce secteur économique présente-t-il des attraits pour « **les chèvres qui broutent là où elles sont attachées ?** ».

¹ La situation va certainement évoluer rapidement avec l'élection des Présidents de Régions en décembre 2020, car certains élus ont pu exercer des fonctions en qualité de Délégué du Gouvernement, ce qui leur donne une expérience et une connaissance des systèmes de gestion de la chose publique couplée à leurs attentes de plus grande autonomie.

Au Cameroun, les autorités publiques ont pensé et mis en œuvre depuis plusieurs années déjà une politique de développement du digital et du numérique¹. Au plan national, le Cameroun dispose d'une stratégie numérique nationale qui ambitionne de rendre de l'économie plus inclusive et ceci depuis 2016. Le pays dispose d'une autorité de régulation des télécommunications et du numérique. On peut donc affirmer que, normalement, l'ambition des autorités publiques avait toutes les chances de s'ajuster avec la décentralisation. L'économie numérique au Cameroun apparaît dans la sous-région (CEMAC) comme une réussite. Avec plus de 3 000 startups du numérique en 2018, un esprit entrepreneurial développé et une jeunesse avide de réussite, on a vu l'éclosion de multiples mini écosystèmes numériques à travers le pays. La contribution du numérique aurait dû atteindre 10% du PIB en 2020 contre 5% en 2016 sans l'arrivée de la crise de COVID 19 et occuper une cinquantaine de milliers d'emplois. Le souci, comme souvent au Cameroun, c'est que toutes les opérations susceptibles de générer des flux de « cash » sont préemptées, contrôlées, maîtrisées par l'administration centrale et les cercles du pouvoir. Malgré la loi de décentralisation, les opérations concernant la mise en place des infrastructures du numérique ont été confiées à une entreprise d'Etat qui en a le monopole ; la CAMTEL. L'entreprise ajuste le déploiement de ces infrastructures au regard des pressions des personnalités politiques de 1^{er} rang qui en comprennent les enjeux. En dehors des deux grands centres urbains que sont Yaoundé et Douala où la couverture du réseau numérique devient une réalité pour certains privilégiés, nous sommes toujours au terme du plan stratégique dans un désert de raccordement pour la plus grande partie du territoire.

Notons enfin que les mentalités des actifs camerounais n'ont pas encore migré vers l'adhésion et la compréhension des enjeux du numérique... En effet les chiffres actuels sont symptomatiques. En 2020, environ 10% des administrations publiques sont connectées à internet et 10% également disposent d'un site vitrine. Quant aux universités, plus du tiers dans le pays sont difficilement accessibles via internet².

II.2 Un système productif encore embryonnaire

Indépendamment des problématiques institutionnelles évoquées précédemment, le volontarisme et l'activation d'une stratégie politique ne suffisent pas à eux seuls pour assurer le développement d'un écosystème numérique au plan local. Si le numérique fait partie d'un nouveau paradigme productif, il ne peut cependant pas s'exonérer totalement de la réalité physico-technique qui le précède. Or, cette réalité interpelle dans le cadre camerounais. Comme toutes les industries, le numérique peut solidement s'ancrer sur les territoires s'il dispose au préalable des environnements politique, socio-culturel, juridique, technique, technologique, infrastructurel... adéquats. De plus, il doit s'insérer dans un cadre de développement plus large en cohérence avec les autres aspects de la politique structurelle des territoires.

Les raisons d'être d'un écosystème numérique dans un territoire sont innombrables. Nous pouvons cependant oser en citer un certain nombre :

¹ Plan Stratégique : Cameroun Numérique 2020. <https://cameroundigital.com/wp-content/uploads/2017/05/Plan-strat%C3%A9gique-Cameroun-Num%C3%A9rique-2020.pdf>

² Joseph Herman Tiona Wamba, Barbara Linda Ngono Ndjie. ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU CAMEROUN. 2019. ffhalshs-01970291f
Brice Ngolozok ; CAMEROUN : NUMÉRIQUE, L'ÉCHEC PRÉVISIBLE DE LA STRATÉGIE 2020
<https://entrepreneurnewshouse.com/lechech-previsible-de-la-strategie-cameroun-numerique-2020/>

- Renforcer le rayonnement d'un territoire
- Améliorer sa compétitivité et son attractivité
- Accompanyer la dynamique d'innovation territoriale
- Soutenir la visibilité des filières de production locale
- Assurer la durabilité des principales ressources du territoire
- Améliorer la diffusion des connaissances du et dans le territoire
- Mobiliser les populations jeunes et moins jeunes sur le maintien des forces vives sur le territoire...

Au-delà de ces premières raisons, il en est une qui transcende les autres. Le principal but d'un écosystème numérique est l'accroissement du PIB local. Mais comment peut-on s'y prendre pour construire et promouvoir une industrie totalement nouvelle sur un territoire sans « historique de production » ?

Le Cameroun est un pays dont l'émergence a été programmée par les plus hautes autorités publiques autour des années 2035¹. C'est aussi un des piliers économiques de la zone CEMAC, avec une économie relativement diversifiée, mais aussi des performances en termes de croissance avoisinant les 4% depuis une décennie². On trouve 70% de la population active dans le secteur agricole, 13% dans le secteur secondaire, et 23% dans les services. Le taux de chômage se situe lui au-dessus de 25% de la population active. Si les autorités publiques ont mis en place un plan stratégique sur le numérique, c'est certainement en prévision des changements profonds, du virage que l'on veut faire prendre au pays. La question que l'on peut alors se poser est de savoir à quoi va servir cet écosystème numérique ; à améliorer la productivité dans les secteurs agricole et/ou industriel ? à absorber le quart de la population active sans emploi qui végète dans les centres urbains ? à dynamiser les activités de production secondaires en milieu rural ? Nous nous permettons d'en douter.

Pourtant, ces préoccupations devraient être au centre de la réflexion des responsables économiques et politiques camerounais. La difficulté de « gouvernance » que connaît ce pays incombe individuellement et collectivement à toute l'élite qui, dans un cadre de réflexion et d'expression, s' imagine que les camerounais vivent toujours et encore dans une économie de type coloniale, c'est-à-dire, un système à somme nulle où la création de richesse n'est pas croissante et où cette richesse est uniquement issue des flux d'exportation et d'importation. Les élites camerounaises s'agglutinent dès lors sur ces flux entrants et sortants pour capter leur quote-part individuelle ou par groupe ethnique, ce qui maintient la société entière dans un schéma qui n'était valide et efficace qu'aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles pour le petit nombre de colons qui s'y étaient installés pour faire rapidement fortune...

Les principales unités de production de l'économie camerounaise se concentrent à Douala avec 70% des structures formelles du secteur industriel. On trouve quelques autres unités à Yaoundé, Mbalmayo, Bafoussam, Garoua, mais le reste du territoire est généralement orphelin de

¹ Discours du Président Paul Biya du 31/12/2020 <https://www.journalducameroun.com/cameroun-nous-conservons-toutes-les-chances-de-parvenir-a-lemergence-a-lhorizon-2035-paul-biya-cameroun/>

² La croissance du PIB au Cameroun ; <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CM>

production industrielle d'envergure. Par ricochet, les entreprises de services s'agglutinent elles aussi dans les mêmes territoires urbains. Ceci est dommageable pour ceux qui ont pensé un développement de l'écosystème numérique via une stratégie nationale. En effet, l'écosystème numérique s'appuie essentiellement sur les activités industrielles et de services (banques, assurances, transport, énergie...). La plupart des clusters camerounais sont donc urbains et pour cause. Sur le reste du territoire, les écosystèmes productifs restent embryonnaires. La population a tendance à converger vers les villes, privant les espaces ruraux de perspectives. Les autres infrastructures qui précèdent normalement l'installation d'un écosystème digital et numérique sont quasiment absentes. L'électricité fait défaut à moins de 10 km des centres urbains d'importance y compris les capitales économique et politique. La fibre optique relie certes les grandes agglomérations, mais ne s'irrigue pas sur le restant du territoire. On peut donc aisément comprendre pourquoi les rares entreprises formelles évitent de s'éloigner des centres urbains de premier plan. De plus, l'économie camerounaise est duale comme la plupart des économie africaines. Les relations d'échange sont quasi inexistantes entre le secteur formel urbain et le secteur informel, où qu'il soit implanté.

Compte tenu des coûts des infrastructures nécessaires à la mise en place d'un écosystème numérique, de l'absence de structures de production qui en payant des impôts locaux auraient facilité le financement et l'amortissement de ces infrastructures, mais enfin de la nature des extrants que le numérique valoriserait sur le territoire, quelles seraient les motivations qui pousseraient un élu local à lutter pour une promotion de l'écosystème numérique sur son territoire ?

Conclusion

En guise de conclusion, nous voulons militer pour la prééminence du changement de mentalité des gouvernants et de leurs scribes et conseillers dans les pays en développement – ou pays en émergence-. Les partenaires étrangers qui disposent actuellement de technologies plus performantes et des moyens financiers suffisants pour enclencher la spirale positive du développement font certes de la rétention, voire du sabotage systématique pour conserver leur position de domination dans le concert de l'économie mondiale. Quoi de plus normal en effet ? C'est bien le Général de Gaulle qui affirmait cyniquement *qu'un Etat n'avait pas d'amis, mais seulement des intérêts...* La construction d'une nation s'appuie sur l'amélioration de la satisfaction des attentes des populations qui la composent. C'est une œuvre collective, commune, qui ne peut se réaliser sans vision, sans engagement des élites à jouer collectivement le jeu de l'indépendance économique qui seule permettra la progression du bien être individuel et collectif. Comme toutes les autres industries, le numérique ne sera bénéfique aux territoires du sud qu'à la condition que ceux qui vivent sur ces derniers en bénéficient réellement.

Bibliographie indicative

- Jean Lhomme : Pouvoir et société économique ; éd. Cujas Paris 1966
- W. W. Rostow ; Les étapes de la croissance économique éd. Points 1970
- Jacques Austruy ; La chenille et le Papillon, économie des métamorphoses éditions Cujas, 1992
- Claude Albagli (sous la coordination de), La transition chaotique, LGDJ, 1994

- François Caron : Les deux révolutions industrielles du XXème siècle, éd. Albin Michel Paris 1997
- Christian Hocq, Les transformations économiques et sociales du monde de 1945 à 1973, éd ellipses, 1999
- Daniel Rouach ; La veille technologique et l'intelligence économique éd. Puf 1999
- Eric Thosun Mandara ; Court traité du développement, Plein Sud, éd. L'Harmattan ; 2003
- Jacques Attali ; Une brève histoire de l'avenir, édition Fayard ; 2006
- Thomas Piketty : Le capital au XXIème siècle éd. du Seuil : Paris sept 2013
- Jeremy Rifkin : La nouvelle société du coût marginal zéro, L'Internet des objets, l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme. Ed. Les liens qui libèrent ; 2014
- Géopolitique : Revue de l'institut International de géopolitique : Histoire des mondialisations ; juillet 2010 N° 110
- ALTERNATIVES Sud Volume 15-2008/1 ; Territoires, développement et mondialisation, Points de vue du Sud

Sitographie indicative

- <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/classiques25ans/chapter/le-mouvement-du-libre-acces-en-afrique-opportunités-et-defis/>
- Aboubaker Omar Had « L'Afrique, géant ignoré de la mondialisation » https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/02/l-afrique-geant-ignore-de-la-mondialisation_5404324_3212.html
- SYLVIE BRUNEL « L'Afrique à l'heure de la mondialisation » 01/11/2006 ALTERNATIVES ECONOMIQUES N°252
- <https://www.alternatives-economiques.fr/lafrrique-a-lheure-de-mondialisation/00033970>
- <https://quizlet.com/fr/506069595/place-de-lafrrique-dans-la-mondialisation-flash-cards/>
- J.M. Goglin : L'Afrique : entre enjeux de développement et mondialisation dans *Afrique* le 10 Mai 2017 à 11:03
- <http://jmgleblog.eklablog.com/l-afrique-entre-enjeux-de-developpement-et-mondialisation-a126090986>
- Marie Bridonneau, « Quelle mondialisation pour les petites villes africaines ? Patrimonialisation et mise en tourisme de Lalibela (Éthiopie) », *Métropolitiques*, 4 avril 2016. URL : <https://metropolitiques.eu/Quelle-mondialisation-pour-les.html>
- <http://residence-mixte.com/guide/concevoir/la-recommandation/ecosysteme-numerique/>
- <https://www.educavox.fr/dossiers/prospective/ecosysteme-numerique>
- https://www.lemonde.fr/education/article/2016/10/04/le-numerique-un-ecosysteme-dont-il-faut-faire-l-apprentissage_5007987_1473685.html
- <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/ajustementstructurel>
- <https://www.jeuneafrique.com/depeches/229865/politique/lafro-optimisme-concept-en-vogue-dans-les-milieus-financiers/>
- https://www.herodote.net/Le_petit_timonier_-synthese-410.php
- <https://fr.africanews.com/2020/02/21/l-afro-optimisme-en-hausse-sur-le-continent-etude/>
- Bernard Lugan : « Les analyses afro-optimistes ne reflètent pas la réalité » <http://ecoaustral.com/bernard-lugan-les-analyses-afro-optimistes-ne-refletent-pas-la-realite> 24 OCT 2016 | PAR ALAIN FOULON | N°313
- Baptiste Petitjean, directeur de la Fondation Res Publica. Où va l'Afrique ? Pour une approche réaliste https://www.fondation-res-publica.org/Ou-va-l-Afrique-Pour-une-approche-realiste_a960.html
- <https://entrepreneurnewshouse.com/lehec-previsible-de-la-strategie-cameroun-numerique-2020/>

- François Combarrous « Le développement de l'humain comme préalable au développement économique : l'apport de l'analyse en composantes principales <https://www.researchgate.net/publication/5085315> University of Bordeaux Article February 2004
- <https://www.journalducameroun.com/cameroun-nous-conserverons-toutes-les-chances-de-parvenir-a-lemergence-a-lhorizon-2035-paul-biya-cameroun/>
- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CM>
- Jean-Michel LEDJOU « Mondialisation et diffusion des technologies en Afrique »
- Frédéric Giraut L'Afrique et ses territoires, un continent en mondialisation <https://www.researchgate.net/publication/32233057> University of Geneva
- <https://www.futura-sciences.com/sciences/questions-reponses/epoque-moderne-histoire-colonisation-espagnole-amerique-xvie-siecle-10823/>
- Dhafer Saïdane, Veronick Ezo'O : MONDIALISATION EN AFRIQUE : VERITABLE INTEGRATION OU SIMPLE VUE DE L'ESPRIT? <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-etdeveloppement-2015-1-page-93.htm>
- Épargne sans frontière | « Techniques Financières et Développement » 2015/1 n° 118 | pages 93 à 100